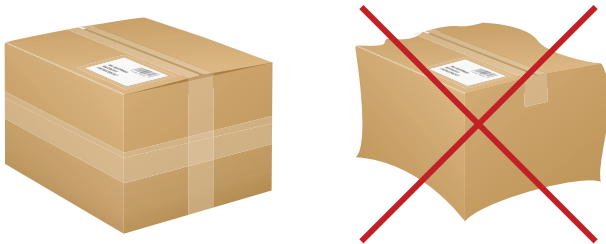


Bien emballé et étiqueté

Pour un envoi avec GLS, le colis doit être bien emballé et muni d'une étiquette. Un emballage sûr doit être conforme au type, au poids et la capacité de charge des marchandises expédiées.

Emballage extérieur

Les marchandises emballées dans des boîtes en carton de qualité supérieure, résistante à l'humidité et à double paroi sont généralement bien protégées. La protection au niveau des coins, de la surface et des bords est d'une importance primordiale. L'idéal est d'utiliser des boîtes neuves. Les boîtes usagées ne conviennent que pour les marchandises résistantes. En outre, plus le contenu est lourd, plus l'emballage extérieur doit être solide.



Emballage intérieur

Tout espace libre à l'intérieur d'une boîte doit être comblé à l'aide d'un rembourrage. Les marchandises ne doivent pas pouvoir bouger. La matière utilisée pour le rembourrage doit être compatible avec les marchandises envoyées. Des moules polystyrènes adaptés doivent être utilisés pour les marchandises lourdes et fragiles. Il ne peut y avoir aucun contact entre les marchandises et l'emballage extérieur.



Fermeture

Le ruban adhésif permet une fermeture idéale. Veillez à bien sceller votre colis de tous les côtés. Plus le colis est lourd et grand, plus l'adhésif doit être solide. Une fermeture solide est essentielle pour un transport sûr.

Apposer l'étiquette sur le colis

L'étiquette doit être fixée sur le plus grand côté du colis. Chaque colis doit avoir sa propre étiquette. Les anciens autocollants ou étiquettes doivent être retirés. Les colis sont envoyés séparément et non groupés.



Le regroupement des colis se fait à vos propres risques. Ceci est seulement autorisé s'ils sont convenablement liés ensemble et qu'une seule étiquette est apposée sur l'ensemble des colis.

S'il y a des marchandises perdues ou endommagées à la suite d'un regroupement, GLS ne peut être tenu responsable. Dans certains cas, une taxe non meca sera également facturée.